

LETTRE
CHASSÈRE
 BULLETIN MUNICIPAL



Chers Chassères,

En ce mois de septembre, je souhaite une bonne année scolaire aux 780 élèves, à leurs enseignants ainsi qu'au personnel municipal qui ont retrouvé le chemin des écoles chassères... La période estivale a été mise à profit pour mener de nombreux travaux de rénovation dans les établissements, avec toujours la même volonté d'offrir aux enfants un environnement quotidien de qualité.

L'amélioration du confort, notamment acoustique, du restaurant scolaire Joseph Domeyne touche à sa fin tout comme son redimensionnement pour s'adapter aux quelques 450 couverts servis chaque jour. L'ouverture de classe faite dans l'école du Château, pour la troisième année consécutive, constitue la preuve indéniable de la nécessité d'une nouvelle école ! Suite au lancement du concours d'architectes, ce projet prend forme et les agences retenues au cours de l'été élaboreront les premières esquisses d'ici la fin d'année.

Autre projet d'envergure pour la ville : la requalification du centre-bourg. Une étape importante et visible par tous a été réalisée en juillet avec la destruction des bâtiments anciens. Pour garder en mémoire leur histoire, une exposition rétrospective est actuellement proposée en Mairie. Je vous présenterai le nouveau visage du centre bourg à l'issue du travail des architectes qui, maintenant que le terrain est nu, sont en mesure de finaliser leurs propositions.

En ce mois de septembre, je me réjouis de voir la nouvelle route de Givors en service ! Après plusieurs mois de travaux, cette réfection de voirie attendue de longue date touche à sa fin.

L'actualité de cette rentrée est également marquée par l'ouverture du Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile. Parmi les premiers arrivants, des enfants sont installés et peuvent être scolarisés dans nos écoles. Aussi, j'ai interrogé la Préfecture afin de m'assurer qu'un accompagnement spécialisé serait dédié à ces enfants, lesquels ne parlent pas la langue française.

Enfin, le dynamisme associatif a été une fois encore mis à l'honneur lors du forum des associations. Les nombreux sportifs récompensés à l'occasion des Trophées ont témoigné tour à tour de l'esprit chassère qui transcende les générations.

Je vous souhaite une bonne lecture !

Claude BOSIO

ZOOM
 SUR



RENTÉE SCOLAIRE



SPECTACLE MAGIE



RÉUNION MI-MANDAT

www.chasse-sur-rhone.fr

Chasse
 sur
 Rhône



Directeur de la publication : Claude BOSIO, Maire
 Responsable de la publication : Muriel DANIELE,
 Adjointe à la communication
 Rédaction et mise en page : Claudie FAVRE
 Maquette : axe-cube.com
 Hôtel de Ville - Place Jean Jaurès
 38670 CHASSE-SUR-RHÔNE
 Tél. 04 72 24 48 00 - Fax 04 72 24 48 19

Tirage : 2600 exemplaires
 Parution trimestrielle, dépôt légal à parution
 Impression : Public Imprim (Vénissieux)



RENTRÉE SCOLAIRE

780 élèves chassères ont fait leur rentrée !

Avec 780 enfants accueillis dans les quatre écoles de la Ville, la politique éducative demeure une priorité. C'est pourquoi la municipalité poursuit son plan de rénovation des établissements scolaires et d'amélioration du quotidien des élèves. Chaque action est réfléchi en plaçant l'enfant au centre des réflexions, en privilégiant toujours son bien-être.

Des travaux de rénovation dans les écoles

Au cours de l'été, plusieurs travaux ont été effectués dans les équipements éducatifs : réhabilitation des sanitaires de l'école Pierre Bouchard, peintures des salles de classes et locaux partagés des maternelles des Georgellières et des Barbières, réfection des sols du restaurant scolaire Joseph Domeyne pour poursuivre l'amélioration acoustique de la salle, remise à neuf des toilettes, agrandissement de la ligne de self (service et desserte)...

Pour accueillir la classe de maternelle dont l'ouverture a été demandée par l'Inspection académique au printemps dernier, un bâtiment modulaire a été installé dans la cour de l'école du Château. La municipalité a ainsi assuré la 3^e ouverture de classe en trois ans consécutifs, confirmant la nécessité de créer un nouvel équipement éducatif sur le moyen terme.

Des produits frais dans les assiettes

Côté restaurant scolaire, l'approvisionnement en denrées alimentaires a été complètement revu. Les fournisseurs ont été diversifiés pour favoriser au maximum l'achat par des circuits courts et la sélection de produits labélisés. En privilégiant une plus grande proximité avec des producteurs locaux, l'équipe du restaurant scolaire cuisine quotidiennement des fruits et des légumes frais, dans le respect de la saisonnalité.

Une nouvelle diététicienne, Céline Durand, reconnue sur le Pays Viennois, accompagne la collectivité pour l'élaboration des menus et le respect du plan alimentaire nutritionnel des enfants. Elle se tient à la disposition des parents qui souhaiteraient échanger avec elle sur l'alimentation de leurs enfants, notamment au sujet des allergies alimentaires.

Pour faciliter la vie des familles, à compter de la prochaine facture du restaurant scolaire (celle du mois de septembre), le paiement en ligne sera possible via le *Portail famille*.

Des temps de transports scolaires réduits

Les parcours des bus scolaires ont été revus afin de mieux répondre aux besoins des 160 familles qui utilisent ce service public. L'ouverture d'une cinquième ligne a favorisé une meilleure desserte des différents quartiers et un gain de temps de trajet de 10 minutes en moyenne pour les 226 élèves inscrits.

Un rythme maintenu à quatre jours et demi

Au vue de la date de parution du décret, le 28 juin, permettant aux Villes de revenir à la semaine de quatre jours, la municipalité a opté pour le maintien du même rythme scolaire que l'an dernier, à savoir qu'il y a classe le mercredi matin et le vendredi après-midi est un temps péri-scolaire. Un tel changement impactant fortement l'organisation familiale, les élus ont jugé le délai trop court pour permettre aux familles de s'organiser pour le mois de septembre et garantir une rentrée sereine pour tous. Une consultation des parents d'élèves et des partenaires éducatifs sera menée avant la fin d'année pour échanger sur le sujet et l'offre de service péri-scolaire attendue.

Les budgets alloués aux coopératives scolaires - pour le financement des sorties et du matériel pédagogique notamment - ont été maintenus par la municipalité sur l'année 2017/2018 malgré le contexte national de baisse significative des dotations de l'État.

EFFECTIFS

École des Georgellières : 145 élèves / 5 classes
École du Château : 145 élèves / 5 classes
École des Barbières : 51 élèves / 2 classes
École Pierre Bouchard : 439 élèves / 17 classes



SÉCURITÉ & PRÉVENTION

La police municipale équipée d'un cinémomètre



Dans le cadre de sa mission de prévention, la police municipale contrôlera dorénavant la vitesse des automobilistes sur la commune grâce à un cinémomètre.

Cet instrument de mesure permet de calculer la vitesse d'un véhicule par le biais d'un laser pointé sur la plaque d'immatriculation. L'acquisition de ce radar portable a pour objectif de réduire le nombre d'excès de vitesse constatés chaque jour sur des voiries

accidentogènes de la ville. Cette action répond à la plainte de nombreux habitants excédés de la vitesse excessive et à la volonté des élus Chassères de sécuriser la circulation routière dans la ville.

« Ce contrôle est un rappel au Code de la route et permet de sensibiliser les conducteurs aux dangers de la vitesse » précise Sylvain Montoya, Adjoint en charge de la sécurité et de la prévention.



CULTURE

Spectacle de magie le samedi 18 novembre à 18h



Jean-Marie Le Royer, magicien primé au Championnat de France de magie, fera escale à Chasse-sur-Rhône le samedi 18 novembre à 18h dans la salle Jean Marion. Ses attractions originales couperont le souffle du public avec des numéros où le suspens s'annonce total. Avec beaucoup d'humour, il invitera les spectateurs à participer à son spectacle.

L'artiste, qui présente ses tours de magie à travers toute l'Europe, a annoncé en final, une fabuleuse lévitation sur jet d'eau ! De quoi susciter la curiosité de tous !

Pour rappel, la municipalité a mis en place des tarifs préférentiels pour les Chassères : adulte > 8 €, enfant de moins de 14 ans > 4 €, enfant de moins de 10 ans > gratuit*.

*jusqu'à deux pour un adulte payant.

Les billets sont en vente à l'accueil de la Mairie et à l'entrée de la salle, le jour même.

Informations : communication@chasse-sur-rhone.fr / Tél : 04 72 24 48 12

Spectacle de magie

Samedi 18 novembre - Salle J. Marion

CHASSE DANS L'OBJECTIF : à vos appareils !

Le concours photo *Chasse dans l'objectif* a lancé sa 3^e édition dès le début de l'été ! Les candidatures sont à envoyer avant le 17 novembre. Il reste donc encore quelques semaines aux Chassères passionnés de photos pour réaliser leurs clichés sur le thème retenu cette année : « vos associations sont belles ».

Pour participer

1. Retirez votre dossier d'inscription à l'accueil de la Mairie ou téléchargez-le sur www.chasse-sur-rhone.fr
2. Réalisez vos clichés sur le thème « Vos associations sont belles »
3. Constituez votre dossier et envoyez-le en Mairie avant le 17 novembre 2017 à 18h.
4. Le vernissage de l'exposition et la remise des prix auront lieu le vendredi 15 décembre 2017 à 18h en Mairie.

Le règlement intégral est disponible à l'accueil de la Mairie, sur le site www.chasse-sur-rhone.fr ou par mail : communication@chasse-sur-rhone.fr



Exposition de peinture

La Municipalité a invité Messaoud Belabbas à exposer ses toiles dans les locaux de l'Hôtel de Ville du vendredi 10 au lundi 20 novembre. L'artiste Chassère est membre de l'Association des Artistes Peignant de la Bouche et du Pied.

L'exposition, installée dans la Salle des mariages, sera visible pendant les horaires d'ouverture de la Mairie.



ACTUALITÉS

Demandeurs d'Asile : 45 personnes accueillies



Après la fermeture de l'hôtel F1 fin juin, le Programme d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile de Chasse-sur-Rhône accueille ses premiers occupants depuis début août. Les derniers chiffres transmis par Adoma, gestionnaire de la structure, indiquent que 45 personnes dont 13 enfants y résident. Les locaux n'ayant subi que des travaux très succincts avant l'ouverture, Claude Bosio, Maire de la Ville s'est indigné lors de sa première visite de l'absence de cuisines et de laverie. L'opérateur effectue en ce moment même les travaux. « En ma qualité de garant du maintien de l'ordre public sur le territoire communal, je me dois de m'assurer de la dignité de l'accueil de ces réfugiés » assure l' élu.

A
VOS
agendas

Exposition
centre-bourg
prolongée
jusqu'au 7 octobre
Salle des Mariages-Mairie

Ludomobile
Vendredi 6 octobre
Vendredi 17 novembre
Vendredi 15 décembre
de 10h à 18h - Château

Exposition de peinture
du 10 au 20 novembre
Salle des Mariages - Mairie

Spectacle de Magie
Samedi 18 novembre à 18h - Salle J. Marion





VIE MUNICIPALE

Forum des associations : une large palette d'activités !

Le forum des associations a été organisé samedi 9 septembre après-midi dans le Gymnase Jean Marion. Il a offert à chacun la possibilité de venir s'informer, découvrir ou re-découvrir, les activités proposées sur le territoire. Loisirs pour les enfants, pour les jeunes, culturels, artistiques ou sportifs, les associations ont présenté aux visiteurs un large choix. Une remise de Trophées a récompensé les Chassères qui se sont distingués au cours de la saison sportive précédente.

Gilles Baudrand, 1^{er} Adjoint en charge des Sports et des Associations, a salué plusieurs membres du GS Foot qui sont intervenus rapidement pour sauver la vie de Patrick Goetinck, victime d'un infarctus avant un entraînement.



Jeudi 12 octobre à 20h : une réunion publique pour le Bilan de mi-mandat

Le Maire, Claude Bosio, et son équipe, organisent une réunion publique de mi-mandat jeudi 12 octobre à 20h dans la salle Jean Marion. Cet événement sera l'occasion de revenir sur les trois premières années du mandat des élus et d'aborder les projets à venir d'ici 2020.

« L'exercice n'a rien d'obligatoire mais je tenais à le faire, explique Claude Bosio. Je considère qu'il est nécessaire que nous rendions des comptes aux Chassères. Cette réunion publique s'impose comme une étape obligatoire à mes yeux. Un temps de pause où on regarde le passé pour mieux se projeter dans l'avenir. »

A l'issue de la présentation, les élus répondront aux questions des habitants et échangeront avec eux sur les différents sujets de la vie municipale. La soirée se clôturera autour du verre de l'amitié.



EXPRESSION LIBRE

■ GROUPE MINORITAIRE : GÉNÉRATION CHASSE

Texte non parvenu

■ GROUPE MINORITAIRE : ENSEMBLE IMAGINONS 2020

En cette rentrée nombreux sont les chantiers en cours sur la commune, lancés par la municipalité précédente : démolition/rénovation au centre village, travaux route de Givors, construction de l'EHPAD, extension du parking de la gare.

Cependant les annonces du gouvernement concernant les communes sont très inquiétantes : 13 milliards d'euros d'économies supplémentaires sur le budget des collectivités. La suppression de 170000 contrats aidés permettant d'assumer des missions de service public. Mais aussi l'annulation de 300 millions d'euros de crédit d'investissement pour les territoires ruraux et quartiers en difficulté. Enfin, annonce pendant l'été du retour possible à la semaine de 4 jours qui mettra fin aux activités périscolaires par la suppression de l'aide financière aux communes.

■ GROUPE MAJORITAIRE : CHASSE AVEC VOUS

L'équipe *Chasse avec Vous* espère que tous les petits Chassères ont eu une agréable rentrée scolaire et que les classes vertes ont permis de belles découvertes aux élèves qui sont partis. L'été aura vu se concrétiser de nombreux chantiers, gage de l'investissement de l'équipe municipale qui œuvre pour faire avancer les dossiers depuis trop longtemps en souffrance. Malgré un budget contraint et des incertitudes sur le plan national, les projets aboutissent et d'autres voient le jour tel que celui du nouveau groupe scolaire. Le Maire et son équipe pourront vous rendre compte de leurs actions passées et des projets futurs à l'occasion d'une réunion publique de mi-mandat. Venez nombreux !